

Épreuve orale anticipée de français

Classe de 1^{ère} L

Lectures complémentaires

Séquence IV

Les valeurs de l'Humanisme

Corpus :

1. **Jacques Pelletier Du Mans**, A un poète qui n'écrivait qu'en latin, *Vers lyriques* (1547)
2. **Joachim Du Bellay**, Comme le champ semé en verdure foisonne... *Les Antiquités de Rome*, XXX (1558)
3. **Joachim Du Bellay**, *Défense et illustration de la langue française*, extrait (1549)
4. **Pierre Saliat**, *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfants*, traduite d'Érasme (1537), préface.

Texte 1 : 1. Jacques Pelletier Du Mans, A un poète qui n'écrivait qu'en latin, *Vers lyriques* (1547)

- | | |
|--|--|
| <p>1 J'écris en langue maternelle,
Et tâche à la mettre en valeur,
Afin de la rendre éternelle
Comme les vieux ont fait la leur,</p> <p>5 Et soutiens que c'est grand malheur
Que son propre bien mépriser
Pour l'autrui tant favoriser.
Si les Grecs sont si fort fameux,
Si les Latins sont aussi tels,</p> <p>10 Pourquoi ne faisons-nous comme eux,
Pour être comme eux immortels ?
Toi qui si fort exercé t'es
Et qui en latin écris tant,
Qu'es-tu sinon qu'un imitant ?</p> <p>15 Crois-tu que ton poème approche
De ce que Virgile écrivait ?
Certes non pas (tout sans reproche)
Du moindre qui du temps¹ vivait.
Mais le Français est seul qui voit</p> <p>20 Ce que j'écris : et si demeure²
En la France, or j'ai peur qu'il meure.
Je réponds, quoique tu écrives
Pour l'envoyer en lointains lieux,
Sans que les tiens tu en privés,</p> | <p>25 On pense toujours que des vieux
Le style vaut encore mieux.
Puis notre langue n'est si lourde
Que bien haute elle ne se sourde³.
Longtemps y a qu'elle est connue</p> <p>30 En Italie et en Espagne,
Et est déjà la bienvenue
En Angleterre et Allemagne.
Puis si en l'honneur on se baigne,
Mieux vaut être ici des meilleurs,
Que des médiocres ailleurs.</p> <p>35 Or, pour ce qu'ès Latins et Grecs⁴
Les arts sont réduits et compris
Avec les naturels secrets,
C'est bien raison qu'ils soient appris:
Mais comme d'un riche pourpris⁵,</p> <p>40 Tout le meilleur il en faut prendre,
Pour en notre langue le rendre.
Là où tout peut être traité,
Pourvu que bien tu te disposes :</p> <p>45 S'il y a de la pauvreté,
Qui garde que tu ne composes
Nouveaux mots aux nouvelles choses
Si même à l'exemple te mires⁶</p> <p>49 De ceux-là que tant tu admires ?</p> |
|--|--|

Texte 2. Joachim Du Bellay, Comme le champ semé en verdure foisonne... *Les Antiquités de Rome*, XXX (1558).

- 1 Comme le champ semé en verdure foisonne,
De verdure se hausse en tuyau⁷ verdissant,
Du tuyau se hérisse en épi florissant,
D'épi jaunît en grain que le chaud assaisonne ;
- 5 Et comme en la saison le rustique⁸ moissonne
Les ondoyants cheveux du sillon blondissant,
Les met d'ordre en javelle⁹, et du blé jaunissant
Sur le champ dépouillé mille gerbes façonne ;
- Ainsi de peu à peu crût l'Empire romain,
Tant qu'il¹⁰ fut dépouillé par la Barbare main,
Qui ne laissa de lui que ces marques antiques,
- Que chacun va pillant, comme on voit le glaneur
Cheminant pas à pas recueillir les reliques
- 14 De ce qui va tombant après le moissonneur.

¹ qui du temps vivaient : de ceux qui vivaient à cette époque (celle de Virgile)

² si demeure : il demeure

³ elle ne sourde : elle ne jaillisse.

⁴ pour ce qu'ès Latins et Grecs : puisque chez les Latins et les Grecs

⁵ un pourpris : une demeure, une maison

⁶ te mires : te regardes

⁷ tuyau : tige

⁸ rustique : paysan

⁹ javelle : brassée d'épis

¹⁰ tant qu'il : jusqu'à ce qu'il

Texte 3 : Joachim Du Bellay, *Défense et illustration de la langue française*, extrait (1549)

1 Je n'estime pourtant notre vulgaire¹, tel qu'il est maintenant, être si vil et abject, comme le font ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine, qui ne penseraient, et fussent-ils la même Pytho, déesse de persuasion, pouvoir rien dire de bon, si n'était en langage étranger et non entendu du vulgaire. Et qui voudra ce bien près y regarder, trouvera que notre langue française n'est si pauvre quelle ne puisse rendre fidèlement ce qu'elle

5 emprunte des autres, si infertile qu'elle ne puisse produire de soi quelque fruit de bonne invention, au moyen de l'industrie et diligence des cultivateurs d'icelle, si quelques-uns se trouvent tant amis de leur pays et d'eux-mêmes qu'ils ne s'y veuillent employer. Mais à qui, après Dieu, rendrons-nous grâce d'un tel bénéfice, sinon à notre feu bon roi et père, François, premier de ce nom et de toutes vertus ? Je dis premier, d'autant qu'il a en son noble royaume premièrement restitué tous les bons arts et sciences en leur ancienne dignité ; et si a² notre langage,

10 auparavant scabreux et mal poli, rendu élégant et si non tant copieux qu'il pourra bien être, pour le moins fidèle interprète de tous les autres. Et qu'ainsi soit, philosophes, historiens, médecins, poètes, orateurs grecs et latins ont appris à parler français. Que dirai-je des Hébreux ? Les Saintes Lettres donnent ample témoignage de ce que je dis. Je laisserai en cet endroit les superstitieuses raisons de ceux qui soutiennent que les mystères de la théologie ne doivent être découverts et quasi comme profanés en langage vulgaire, et ce que vont alléguant ceux qui sont

15 d'opinion contraire. Car cette disputation n'est propre à ce que j'ai entrepris, qui est seulement de montrer que notre langue n'a point eu à sa naissance les dieux et les astres si ennemis qu'elle ne puisse un jour parvenir au point d'excellence et de perfection, aussi bien que les autres, entendu que toutes sciences se peuvent fidèlement et copieusement traiter en icelle, comme on peut voir en si grand nombre de livres grecs et latins, voire bien italiens, espagnols et autres, traduits en français par maintes excellentes plumes de notre temps.

Joachim Du BELLAY, *Défense et illustration de la langue française*, chapitre IV, « Que la langue française n'est si pauvre que beaucoup l'estiment » (1549).

4. Pierre Saliat, *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfants*, traduite d'Érasme (1537), préface.

1 Pour vous dire la cause qui m'a mû de ce faire³, ce n'a certes été autre chose que la bonne volonté qu'il m'a semblé que vous⁴ portez aux bonnes lettres et conséquemment à ceux qui les aiment. Tellement que je ne suis point ignorant que, sans voir cette translation⁵ et autres semblables, vous ne soyez trop mieux affecté à cette affaire que plusieurs hommes d'aujourd'hui, envieux en leur rusticité, et qui ne veulent que leurs enfants soient en rien plus

5 heureux ni mieux instruits qu'ils n'ont été eux-mêmes, rejetant certes et se refusant, qui est une merveilleuse opiniâtreté, les grands bénéfices et les divines bénédictions qu'il a plu à notre Dieu révéler en ces temps. Ains, qui plus est, je me suis persuadé que de tout votre pouvoir entendrez à la publication d'une telle chose tant utile, tant nécessaire et tant sainte pour bailler moyen⁶ à vos citoyens de maintenir cette votre République, non seulement en son présent état, mais pour la faire produire et comme germer d'une bonne pépinière petits

10 arbrisseaux, c'est-à-dire petits enfants. Lesquels bien conduits, bien émondés⁷ et soigneusement cultivés de mœurs et d'esprit, fleuriront quelque jour en icelle⁸ et apporteront toute sorte de bons fruits avec saveur de toute doctrine, prudence et conseil, pour la bien régir et administrer. En quoi faisant, vous serez cause (si en ce je ne suis grandement trompé) que tous pères et mères de votre juridiction, voire et d'ailleurs, qui viendront à lire ces petits enseignements, seront plus prêts et appareillés à les bien recevoir et mettre en exécution, quand ils verront

15 que vous, qui êtes l'un de leurs principaux gouverneurs, aurez été moyen qu'ils leur soient communiqués.

Pierre SALIAT, *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfants*, traduite d'Érasme (1537), préface.

¹ notre vulgaire : notre langue vulgaire, c'est-à-dire le français.

² si a : il a

³ ce faire : traduire du latin et publier les textes d'Érasme relatifs à l'éducation.

⁴ L'auteur s'adresse à Jean-Jacques de Mesmes, conseiller du roi et lieutenant civil de la ville et prévôté de Paris.

⁵ cette translation : cette traduction du texte d'Érasme

⁶ bailler moyen : donner le moyen

⁷ émondés : taillés

⁸ en icelle : dans « votre République »

L'imitation des Anciens

Du Bellay, sonnet 36 des Regrets, 1558

Objets d'étude :

Vers un espace culturel européen : Renaissance et Humanisme

Écriture poétique et quête du sens du Moyen Âge à nos jours

Les réécritures (du XVIIe siècle à nos jours)

- 1 Depuis que j'ai laissé mon naturel séjour
Pour venir où le Tibre¹ aux flots tortus ondoie,
Le ciel a vu trois fois par son oblique voie
Recommencer son cours la grand lampe du jour.
- 5 Mais j'ai si grand désir de me voir de retour
Que ces trois ans me sont plus qu'un siège de Troie,
Tant me tarde, Morel², que Paris je revoie,
Et tant le ciel pour moi fait lentement son tour³.
- 9 Il fait son tour si lent, et me semble si morne,
Si morne et si pesant, que le froid Capricorne⁴
Ne m'accourcit les jours, ni le Cancre⁵ les nuits.
- 12 Voilà, mon cher Morel, combien le temps me dure
Loin de France et de toi, et comment la nature
Fait toute chose longue avecques mes ennuis.

Joachim du Bellay (1522-1560) est avec Pierre de Ronsard le poète le plus emblématique de la Pléiade. Il rencontre Ronsard en 1547 et le suit au collège de Coqueret (aujourd'hui disparu), où il acquiert une solide culture humaniste. Il publie en 1549 Défense et Illustration de la langue française. En 1553, il accompagne son oncle Jean, cardinal érudit, protecteur de Rabelais, à Rome. Ces années vécues comme un exil loin de la « douceur angevine » lui inspirent deux recueils célèbres, Les Antiquités de Rome et Les Regrets, publiés à son retour en 1558.



¹ Fleuve qui traverse Rome.

² Jean de Morel d'Embrun, destinataire de ce sonnet (et d'autres poèmes des *Regrets*), est attaché à la maison du roi Henri II. C'est un humaniste et un ami de du Bellay.

³ La théorie de l'Héliocentrisme n'est pas encore bien acquise.

⁴ Le Capricorne correspond au mois de décembre.

⁵ Le Cancre, c'est-à-dire le Cancer, renvoie au mois de juin.

Ovide, Les Tristes (extrait)

Depuis que je suis ici
trois fois le Danube a été pris par les glaces
et trois fois la mer noire a gelé

il me semble pourtant être loin de chez moi
depuis autant d'années qu'en passèrent sous Troie
les Grecs qui l'assiégeaient

le temps a gelé
il ne coule plus
il va si lentement
l'année roule ses flots sur un rythme si lourd
que pour moi le solstice n'écourte pas les nuits
et l'hiver ne fait rien à la durée des jours
pour moi seul la nature abandonne ses lois

je vois dans toutes choses s'éterniser mon mal
le temps de tout le monde suit-il son cours banal
n'y a-t-il que mon temps qui soit interminable
échoué dans ce pays dont le doux nom d'Euxin¹
est une sinistre plaisanterie

Traduit du latin par Marie Darrieussecq.

Auteur notamment des Métamorphoses, Ovide (43 av. J.-C. - 18 ap. J.-C.) appartient à une génération qui suit celle de Virgile, Catulle ou encore Properce. Pour des raisons aujourd'hui inconnues, alors que par ses écrits il a contribué à la politique culturelle de l'empereur Auguste, il est exilé par ce dernier aux confins de l'Empire, sur les bords de la Mer noire, à Tomes (actuelle Constanța en Roumanie). C'est là qu'il compose Les Tristes et Les Pontiques, dans lesquels s'exprime toute sa nostalgie et la mélancolie liée à son bannissement.

¹ Pont-Euxin : nom de la mer noire qui signifie étendue d'eau accueillante.

Ronsard, Continuation des Amours, 1555

Sonnet 65¹

Je veus lire en trois jours l'Iliade d'Homere,
Et pour-ce², Corydon, ferme bien l'huis sur moy :
Si rien me vient troubler, je t'asseure ma foy,
Tu sentiras combien pesante est ma colere.

Je ne veus seulement que nostre chambriere³
Vienne faire mon lit, ou m'apreste de quoi
Je mange, car je veus demeurer à requoy⁴
Trois jours⁵, pour faire apres un an de bonne chere.

Mais si quel-cun venoit de la part de Cassandre⁶,
Ouvre lui tost la porte, & ne le fais attendre,
Soudain entre en ma chambre, & me vien acoustrer.

Je veux tant-seulement à luy seul me monstrier :
Au reste, si un Dieu vouloit pour moy descendre
Du ciel, ferme la porte, & ne le laisse entrer.

Pierre de Ronsard (1524-1585) est avec Joachim du Bellay le poète le plus emblématique de la Pléiade (c'est d'ailleurs lui qui donne ce nom à la « Brigade » qu'il forme avec ses amis poètes depuis 1549). Son œuvre est placée sous le signe de l'abondance et de la diversité : chants d'amour, poèmes célébrant les événements et les grands de son temps, rythmes et formes poétiques variés. Il allie une quête de perfection poétique à un accent de sincérité qui le distingue de plusieurs de ses contemporains, en particulier dans les poèmes d'amour, aujourd'hui les plus connus.



¹ L'orthographe n'a été que légèrement modernisée ici ; la disposition typographique en quatrains et en tercets diffère également du texte original.

² C'est pourquoi.

³ Il existe une variante de ce quatrain :

Je ne veus seulement que nostre chambriere
Vienne faire mon lit, ton compagnon, ny toy,
Je veus trois jours entiers demeurer à requoy,
Pour follastrer apres une sepmaine entiere.

⁴ En repos.

⁵ La durée du jeûne du poète pourrait être comparable au temps passé par le Christ dans son tombeau.

⁶ Cassandre Salviati, fille d'un banquier de François Ier, muse et femme aimée de Ronsard.

Érasme, *Éloge de la folie* (1511)

La déraison des prêtres

L'humaniste hollandais Érasme de Rotterdam (1469-1536) est l'auteur de très nombreux ouvrages en latin et d'une correspondance avec les plus grands hommes de son temps. Prêtre catholique, il estime que le clergé ne mène pas toujours une vie conforme au modèle du Christ. Cependant, il s'oppose aux idées de la Réforme protestante de Luther (1483-1546), qu'il juge intolérant et fanatique. En 1511, il publie *l'Éloge de la folie*. Ce livre, inspiré par l'œuvre satirique du grec Lucien (v. 125-v. 192), donne la parole à la déesse Folie, qui prouve qu'elle règne sur le monde en multipliant les exemples de comportements déraisonnables des hommes. Érasme dresse le tableau satirique de toute la société, en particulier du clergé. Après la critique des évêques et du pape, vient le tour des prêtres.



Illustration d'une édition de 1511 de *l'Éloge de la folie* d'Érasme.

Quant aux prêtres ordinaires, ils s'en voudraient comme d'un crime impie de n'être pas à la hauteur de leurs prélats¹ en matière de sainteté, et il fait beau voir avec quelle ardeur militaire ils bataillent, armés d'épées, de javelots, de pierres, faisant flèche de tout bois, pour défendre la juste cause de leurs dîmes ! Comme ils ont la vue perçante pour dénicher dans quelque manuscrit poussiéreux le passage capable de faire peur au menu peuple, et de démontrer qu'on leur doit bien plus que la dime. Mais du coup, il ne leur vient pas à l'esprit qu'on peut lire des quantités de textes fort répandus sur les services qu'en échange ils doivent rendre au peuple. Leur tonsure² ne leur rappelle même pas que le prêtre a pour devoir d'être affranchi de tous les désirs de ce bas monde, pour envisager exclusivement les choses célestes. Mais ces exquis personnages soutiennent qu'ils sont tout à fait en règle avec leurs obligations, dès qu'ils ont marmonné vaille que vaille leurs petites prières. Je me demande bien, d'ailleurs, par Hercule !, s'il y a un dieu qui puisse les entendre³ ou les comprendre, étant donné qu'eux-mêmes ne les entendent et ne les comprennent quasiment pas, même quand ils donnent de la voix pour les réciter.

Mais il y a un point commun aux prêtres et aux laïcs : tous veillent à la récolte financière ; là, personne n'ignore ses droits. Pour le reste, quand se présente un fardeau, ils le rejettent prudemment sur les épaules d'autrui et se le passent de main en main comme une balle. Ainsi vont les choses : les princes laïcs délèguent à des ministres la charge d'administrer le royaume, et le ministre, à son tour, la repasse à un sous-fifre⁴ ; quant à la piété, ces grands modestes en laissent le soin aux gens du peuple. Mais les gens du peuple renvoient la balle aux gens d'Église, comme ils disent : à croire qu'ils n'ont eux-mêmes aucune attache avec l'Église et que les engagements du baptême sont restés lettre morte !

ÉRASME, *Éloge de la folie*, chapitre LX, 1511, traduit du latin par C. Barousse.

1. Prélats : personnes occupant une haute fonction dans le clergé. 2. Tonsure : petit cercle rasé sur la tête de certains membres du clergé. 3. Entendre : saisir par l'intelligence, comprendre. 4. Sous-fifre : subalterne, petit employé.

 <p>Les Fracs Bourgeois - La Salle Frères des Écoles Chrétiennes</p>	<h1>DST de français n°3</h1>
Date : Jeudi 10 mars 2016	Durée de l'épreuve : 4h
Nom du professeur : M. DANSET	Classe : 1L
Matériel autorisé : Aucun	
<p>Consignes particulières : laissez la PREMIÈRE PAGE de la première copie VIERGE, hormis les informations d'usage ; conservez le sujet. Bon courage !</p>	

Objets d'étude

Vers un espace culturel européen : Renaissance et Humanisme
Écriture poétique et quête du sens du Moyen Âge à nos jours

Corpus

Texte A - Thomas More, L'Utopie, 1651.

Texte B - Rabelais, Pantagruel, 1832.

Texte C - Du Bellay, Les Regrets, 1927.

Texte D - Montaigne, Essais, 1967.

Question sur corpus

Quelles caractéristiques de l'éducation et de la pédagogie rêvées par les humanistes ce corpus met-il en évidence ?

Travail d'écriture au choix

Commentaire au choix

Vous ferez le commentaire du texte de Rabelais (B) ou du texte de Du Bellay (C).

Dissertation

Sujet 1 : En quoi l'écriture poétique permet-elle de redécouvrir l'homme et le monde ?

Sujet 2 : En quoi peut-on dire de l'écriture poétique qu'elle est une « invitation au voyage » ?

Pour ces sujets, songez que vous pouvez organiser votre dissertation aussi bien selon un plan de type concessif ou dialectique, qui discute le sujet (pour, contre, éventuel dépassement) que suivant un plan thématique, qui propose différents « angles », c'est-à-dire différents éléments de réponse. Ne vous focalisez pas sur le « type de plan » toutefois : on peut tout à fait croiser aussi ces deux organisations.

Invention

Auteur d'une réécriture du *Pantagruel* de Rabelais, vous écrivez la lettre de Gargantua (ou de sa mère Badebec si vous préférez) à son fils Pantagruel, cette fois-ci élève du XXI^e siècle.

Texte A - Thomas More, L'Utopie, 1516 (1ère partie ; 1657, 2ème partie).

Thomas More, humaniste anglais, diplomate sous Henri VIII, présente un territoire imaginaire, l'Utopie, où les hommes ont bâti une ville à l'organisation sociale et politique parfaite. Ce modèle humaniste aborde bien sûr la question du savoir et de l'éducation. Le mot utopie est une invention de Thomas More.

1. Étymologiquement, « sages d'âge mûr ». Ce sont en Utopie des magistrats élus.
2. État de soumission.

1 **L**a principale et presque la seule fonction des syphograntes¹ est de veiller que personne ne demeure inactif, mais s'adonne activement à son métier, non pas cependant jusqu'à s'y épuiser du point du jour à la nuit tombante, comme une bête de somme, existence pire que celle des esclaves, et qui est cependant celle des ouvriers dans presque tous les pays, sauf en Utopie.

5 Le jour solaire y est divisé en vingt-quatre heures d'égale durée dont six sont consacrées au travail : trois avant le repas du midi, suivies de deux heures de repos, puis de trois autres heures de travail terminées par le repas du soir. À la huitième heure, qu'ils comptent à partir de midi, ils vont se coucher et accordent huit heures au sommeil.

10 Chacun est libre d'occuper à sa guise les heures comprises entre le travail, le sommeil et les repas – non pour les gâcher dans les excès et la paresse, mais afin que tous, libérés de leur métier, puissent s'adonner à quelque bonne occupation de leur choix. La plupart consacrent ces heures de loisir à l'étude. Chaque jour en effet des leçons accessibles à tous ont lieu avant le début du jour, obligatoires pour ceux-là seulement qui ont été personnellement destinés aux lettres. Mais, venus de toutes les professions, hommes et femmes y affluent librement, chacun choisissant la branche d'enseignement qui convient le mieux à sa forme d'esprit. Si quelqu'un préfère consacrer ses heures libres, de surcroît, à son métier, comme c'est le cas pour beaucoup d'hommes qui ne sont tentés par aucune science, par aucune spéculation, on ne l'en détourne pas. Bien au contraire, on le félicite de son zèle à servir l'État.

20 Après le repas du soir, on passe une heure à jouer, l'été dans les jardins, l'hiver dans les salles communes qui servent aussi de réfectoire. On y fait de

la musique, on se distrait en causant. Les Utopiens ignorent complètement les dés et tous les jeux de ce genre, absurdes et dangereux. Mais ils pratiquent deux divertissements qui ne sont pas sans ressemblance avec les échecs. L'une est une bataille de nombres où la somme la plus élevée est victorieuse ; dans l'autre, les vices et les vertus s'affrontent en ordre de bataille. Ce jeu montre fort habilement comment les vices se font la guerre les uns aux autres, tandis que la concorde règne entre les vertus ; quels vices s'opposent à quelles vertus ; quelles forces peuvent les attaquer de front, par quelles ruses on peut les prendre de biais, sous quelle protection les vertus brisent l'assaut des vices, par quels arts elles déjouent leurs efforts, comment enfin un des deux partis établit la victoire. [...]

35 La Constitution vise uniquement, dans la mesure où les nécessités publiques le permettent, à assurer à chaque personne, pour la libération et la culture de son âme, le plus de temps possible et un loisir affranchi de tout assujettissement² physique. En cela réside pour eux le bonheur véritable.

Thomas MORE, *L'Utopie*, 1516, traduction de Marie Delcourt, © GF, Flammarion, 1987.

Texte B - François Rabelais, Pantagruel, 1532.

Rabelais, moine, médecin, est un écrivain français emblématique de l'Humanisme. Ses romans mettent en scène des géants ; dans le premier d'entre eux, le héros éponyme, Pantagruel, reçoit une lettre de son père, le roi Gargantua, qui « l'exhorte à étudier ».

Maintenant toutes les disciplines sont restituées, les langues établies. Le grec, sans lequel c'est une honte de se dire savant, l'hébreu, le chaldéen, le latin. Des impressions¹ si élégantes et si correctes sont en usage, elles qui ont été inventées de mon temps par inspiration divine, comme, à l'inverse, l'artillerie l'a été par suggestion diabolique. Le monde entier est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de bibliothèques très amples, si bien que je crois que ni au temps de Platon, ni de Cicéron, ni de Papinien, il n'était aussi facile d'étudier que maintenant. Et dorénavant, celui qui ne sera pas bien poli en l'officine² de Minerve ne pourra plus se trouver nulle part en société. Je vois les brigands, bourreaux, aventuriers, palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prédicateurs³ de mon temps. [...]

Mon fils, je t'admoneste⁴ d'employer ta jeunesse à bien profiter de tes études. Tu es à Paris, tu as ton précepteur Épistémon⁵ : l'un peut te donner de la doctrine par ses instructions vivantes et vocales, l'autre par des exemples louables. J'entends et veux que tu apprennes les langues parfaitement : d'abord la grecque, comme le veut Quintilien. Puis la latine. Puis l'hébraïque pour l'écriture sainte, ainsi que la chaldaïque et l'arabe. Et que tu formes ton style, pour la grecque à l'imitation de Platon, et pour la latine, de Cicéron. Qu'il n'y ait d'histoire que tu n'aies présente à la mémoire, à quoi t'aidera la cosmographie⁶. Les arts libéraux, géométrie, arithmétique, musique, je t'en ai donné quelque goût quand tu étais encore petit, vers tes cinq six ans. Continue le reste ; et sache tous les canons d'astronomie ; laisse l'astrologie divinatrice et l'art de Lulle, abus et vanités. Du droit civil, je veux que tu saches par cœur les beaux textes, et que tu les rapproches de la philosophie.

Quant à la connaissance des sciences naturelles, je veux que tu t'y adonnes avec zèle ; qu'il n'y ait mer, rivière, ni fontaine dont tu ne connaisses les poissons ; tous les oiseaux de l'air ; tous les arbres, arbustes, et fruitiers des forêts, toutes les herbes de la terre ; tous les métaux cachés au ventre des abîmes, les pierreries de l'Orient et de l'Afrique : que rien ne te soit inconnu.

Puis avec soin, relis les livres des médecins : grecs, arabes, latins, sans mépriser les talmudistes et cabalistes⁷ ; et par de fréquentes dissections, acquiers la parfaite connaissance de ce second monde qu'est l'homme. Et, pendant quelques heures chaque jour, commence à apprendre les Saintes Écritures : d'abord le Nouveau Testament en grec, et les Épîtres des apôtres, puis en hébreu l'Ancien Testament. En somme, que je voie un abîme de science. Car maintenant que tu te fais grand, et que tu deviens un homme, il te faudra sortir de cette tranquillité et de ce repos consacré aux études, et apprendre la chevalerie et les armes, pour défendre ma maison, et secourir nos amis dans leurs débats contre les assauts des malfaisants. Et je veux que rapidement tu essaies de tester combien tu as profité : ce que tu ne saurais mieux faire qu'en soutenant des thèses publiquement sur toutes choses, envers et contre tous, et en fréquentant les gens lettrés qui sont à Paris et ailleurs.

Mais parce que, selon le sage Salomon, sagesse n'entre pas dans une âme mauvaise, et que science sans conscience n'est que ruine de l'âme, il te faut servir, aimer et craindre Dieu, et mettre en lui toutes tes pensées et tout ton espoir, et, par une foi orientée par la charité, lui être uni au point que tu n'en sois jamais séparé par le péché. [...]

D'Utopie, 17 mars,

ton père,

Gargantua.

François Rabelais, *Pantagruel*, chap. 8, « Gargantua écrit à son fils Pantagruel une lettre pour l'exhorter à étudier », trad. en français moderne de M.-M. Fragonard.

¹ Livres imprimés.

² Atelier.

³ Orateurs, prêcheurs.

⁴ Avertis.

⁵ Du grec « epistemè », science.

⁶ Histoire universelle.

⁷ Spécialistes de la tradition orale juive.

Texte C - Joachim du Bellay, Les Regrets, sonnet 32, 1558.

De 1553 à 1557, du Bellay suit en Italie son oncle, le cardinal Jean du Bellay, ambassadeur de France, pour en être le secrétaire particulier. Ce séjour à Rome, foyer de la culture antique, capitale du pays où a commencé la Renaissance, s'avère être une déception personnelle, à laquelle se trouve mêlée une réflexion sur les idéaux de l'Humanisme. C'est ce dont rendent compte les sonnets des Regrets.

- 1 Je me ferai savant en la philosophie,
En la mathématique et médecine aussi :
Je me ferai légiste¹, et d'un plus haut souci²
Apprendrai les secrets de la théologie :
- 5 Du luth et du pinceau j'ébatterai³ ma vie,
De l'escrime et du bal. Je discourais ainsi,
Et me vantaïs en moi d'apprendre tout ceci,
Quand je changeai la France au séjour d'Italie.
- 9 O beaux discours humains ! Je suis venu si loin,
Pour m'enrichir d'ennui, de vieillesse et de soin,
Et perdre en voyageant le meilleur de mon âge.
- 12 Ainsi le marinier souvent pour tout trésor
Rapporte des harengs en lieu de lingots d'or,
Ayant fait, comme moi, un malheureux voyage.

1. Spécialiste des lois.

2. Préoccupation.

3. Ébattre : distraire, égayer.

Texte D - Michel Eyquem de Montaigne, Les Essais, 1595.

Figure de « l'automne de la Renaissance », Montaigne est essentiellement l'homme d'une œuvre : les Essais. Le chapitre « Sur l'éducation des enfants », dont voici un extrait, est écrit à l'occasion de la future naissance du premier enfant de Diane de Foix. Montaigne expose ici sa conception de l'éducation et de la pédagogie.

1 **Q**ue [le précepteur] fasse tout passer par le [filtre d']étamine¹, qu'il ne loge rien dans la tête [de son élève] par pure autorité et en abusant de sa confiance ; que les principes d'Aristote ne soient pas pour lui des principes, pas plus que ceux des Stoïciens et des Épicuriens. Qu'on lui expose
5 cette diversité de jugements : il choisira s'il peut ; sinon il demeurera, entre eux, dans le doute. Il n'y a que les sots qui soient sûrs et déterminés².

*Che non men che saper dubbiar m'aggrada.*³

[Car, non moins que savoir, douter m'est agréable.]

Car s'il adopte les idées de Xénophon⁴ et de Platon⁵ par son propre juge-
10 ment, ce ne seront plus les leurs, ce seront les siennes. Celui qui suit [simple-
ment] un autre, ne suit rien. Il ne trouve rien, et même il ne cherche rien.
« *Non sumus sub rege ; sibi quisque se vindicet.*⁶ » [Nous ne sommes pas sous
un roi ; que chacun dispose de lui-même.] Qu'il sache ce qu'il sait, au moins.
Il faut qu'il s'imbibe de leurs façons de sentir et penser, non qu'il apprenne
15 leurs préceptes ; et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais
qu'il sache se les approprier. La vérité et la raison sont communes à chacun
et n'appartiennent pas plus à celui qui les a dites la première fois qu'à celui
qui les dit après. Ce n'est pas plus selon Platon que selon moi puisque lui et
moi le comprenons et le voyons de la même façon. Les abeilles « pillotent⁷ »
20 de-çà de-là les fleurs, mais, après, elles en font le miel qui est entièrement
leur ; ce n'est plus du thym ni de la marjolaine : de même les emprunts faits
à autrui, il les transformera et fondra ensemble pour en faire un ouvrage
entièrement sien, à savoir son jugement.

MONTAIGNE, *Les Essais*, Livre I, chap. 26, « Sur l'éducation des enfants », 1595,
trad. d'André Lanly, © Éditions Champion, Paris, 1989 /
© Éditions Gallimard, Quarto, 2009.

1. Tissu fin filtrant certains liquides.

2. Qui ne changent pas d'avis.

3. Citation de Dante, premier grand poète de langue italienne (XIV^e siècle).

4. Philosophe et historien grec (Ve siècle av. J.-C.)

5. Citation du philosophe romain Sénèque (I^{er} siècle apr. J.-C.).

6. Butinent.